

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Annonces 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 2066

74 – HAUTE-SAVOIE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE THONON-LES-BAINS

Ventes et cessions

488 798 364 RCS Thonon-les-Bains.

GDA HONFLEUR.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital : 2000 EUR.

Adresse : pae la Caille, 74350 Allonzier-la-Caille.

Date de commencement d'activité : 1^{er} janvier 2016.

Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis de projet de fusion GDA HONFLEUR Société à responsabilité limitée Au capital de 2.000 euros Siège social : PAE la Caille 74350 ALLONZIER-LA-CAILLE B 488 798 364 RCS THONON-LES-BAINS AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE GDA HONFLEUR PAR GLACES DES ALPES Aux termes d'un acte sous seing privé en date à PLOUDANIEL du 15 novembre 2016, la Société GDA HONFLEUR transmettrait à titre de fusion à GLACES DES ALPES l'ensemble de son patrimoine. L'opération prendrait effet au 1^{er} janvier 2016, les opérations de GDA HONFLEUR depuis cette date devant être considérées comme accomplies par GLACES DES ALPES. 1. Evaluation de l'actif et du passif de GDA HONFLEUR dont la transmission à GLACES DES ALPES est prévue : - Montant de l'actif : 138.234 euros - Montant du passif : 107.849 euros 2. Augmentation du capital de GLACES DES ALPES, absorbante, au titre de l'absorption de GDA HONFLEUR, absorbée : GLACES DES ALPES, absorbante, détenant la totalité des actions de GDA HONFLEUR, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de titres émis par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 3. Montant prévu du boni de fusion : l'opération de fusion dégagera un boni de fusion de 28.385 euros. 4. Dépôt du projet de fusion : - le 23 novembre 2016 au Greffe du Tribunal de Commerce de THONON-LES-BAINS pour le compte des deux sociétés. Pour avis, Les représentants légaux.